



FEDECHIMIE CGTFO

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuir et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE CGTFO

Comité National Fédéral à PARIS le 06 Novembre 2012

DÉCLARATION

Le Comité National Fédéral, réuni à Paris le 06 Novembre 2012, fait sienne la résolution du Comité Confédéral National Force Ouvrière des 26 et 27 Septembre 2012.

Quelques mois après la tenue du dernier Congrès de la Fédération et l'élection d'un nouveau Président de la République, le Comité National condamne la politique d'austérité menée par le gouvernement actuel dans la droite ligne du précédent sur injonction de la Troïka (FMI, BCE et Union Européenne).

Malgré les promesses électorales, le Comité National Fédéral constate que :

- ☛ le chômage en France a atteint la barre des 5 millions en Septembre,
- ☛ les fermetures d'entreprises se sont accélérées alors que celles-ci n'ont jamais fait autant de profits,
- ☛ le pouvoir d'achat des travailleurs a et va continuer de diminuer avec l'annonce de la hausse de la TVA.

Dans cette situation, le Comité National rappelle les revendications de la Fédéchimie :

- ⇒ Maintien de tous les emplois, des sites de production et de recherche,
- ⇒ Arrêts des licenciements,
- ⇒ Aucune remise en cause des acquis,
- ⇒ Augmentation des salaires,
- ⇒ Aucune nouvelle exonération de cotisations patronales.

Le Comité National mandate le Bureau Fédéral pour porter et faire connaître largement ces revendications.

Le Comité National dénonce la volonté du gouvernement de négocier ce que Sarkozy a appelé « les accords compétitivité - emploi ».

Ce mécanisme suggère que les accords entre l'employeur et les salariés d'une entreprise prévaudront sur la loi, les accords collectifs tels que ceux conclus au niveau des branches, ou encore le contrat de travail.

Autoriser de tels accords condamnerait le Code du Travail et les Conventions Collectives.

Le Comité National s'oppose à la règle d'or qui découle du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance ratifié par 25 chefs d'états de l'Union Européenne.

Depuis la ratification du TSCG par le parlement le 09 Octobre, ce traité institutionnalise l'austérité et anéanti notre souveraineté.

Une politique d'austérité pour satisfaire aux exigences et aux appétits des marchés financiers.

Le Comité National Fédéral revendique l'abrogation de cette machine à détruire les conquêtes sociales qui interdit toutes les revendications et de ce fait mandate le Bureau Fédéral pour que celui-ci interpelle la Confédération et son Secrétaire Général Jean-Claude MAILLY afin qu'elle mette tout en œuvre pour stopper ce massacre social.

Le Comité National Fédéral se félicite de la décision de notre Organisation de ne pas s'associer à l'appel de la journée du 14 Novembre organisée par la CES, où notre revendication de l'abrogation du TSCG n'a pas été retenue par les autres Organisations Syndicales.

Le Comité National se félicite également de l'annonce faite par la Confédération Force Ouvrière d'organiser un meeting contre l'austérité en Janvier 2013.

Le Comité National Fédéral souscrit totalement au mandat que le Comité Confédéral a donné au bureau confédéral et à la commission exécutive du 25 Octobre 2012 pour défendre les positions et revendications Force Ouvrière et de prendre toutes les initiatives pouvant conduire à la grève interprofessionnelle.

Paris le 06.11.2012

Adoptée à l'unanimité